

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 11 mars 2011

Service instructeur
Mission Aménagement de la Montagne

N° CP-2011-3-5-3

Service consulté

**PARTICIPATION DEPARTEMENTALE POUR LES TRAVAUX DE
RESTRUCTURATION DES EQUIPEMENTS DE LOISIRS ETE/HIVER
PROGRAMME 2011**

Résumé : Le présent rapport a pour objet de proposer l'affectation d'autorisations de programme d'un montant total de 1 533 562 € en faveur de plusieurs maîtres d'ouvrage dont 1 423 737 € sur le programme F244 et 109 825 € de crédits contractualisés dans le cadre de la Convention Interrégionale de Massif sur le programme F243 pour le financement de travaux de restructuration des équipements de loisirs montagne, dans le cadre de la politique départementale de modernisation des sites de loisirs de montagne été/hiver.

Dans le cadre de la politique départementale d'aménagement des sites de loisirs été/hiver de la montagne haut-rhinoise, le Département dispose de deux programmes pour assurer sa participation au financement des équipements d'accueil et de loisirs des sites de montagne : le programme F244 et F243 contractualisé dans le cadre de la Convention Interrégionale de Massif. Les dossiers déposés par les maîtres d'ouvrage pour l'année 2011, recevables au titre de ces deux programmes pour trois sites d'intérêt départemental sont les suivants :

Lac Blanc :

Le Lac Blanc a bénéficié d'un programme d'aménagement financé en grande partie par le Département au cours des années 2004 à 2008 qui a permis la réalisation d'aménagements lourds et performants.

La réalisation d'une partie de ce programme a été reportée afin de permettre l'affectation de moyens financiers au développement d'autres sites notamment en faveur du Schnepfenried et du Ballon d'Alsace.

La réalisation des équipements entrant dans cette deuxième partie du programme s'impose aujourd'hui pour permettre l'élargissement de l'offre de loisirs hivernale et estivale et augmenter le niveau et la qualité de l'accueil. Les dossiers 2011 comprennent :

- **Neige de production**

Une première tranche de neige de production a été réalisée sur le site en 2004-2005. Le syndicat mixte du Lac Blanc souhaite poursuivre cette action en complétant le réseau de

neige de culture par une deuxième tranche de travaux sur le stade de slalom afin de permettre à cet équipement d'être totalement performant.

En effet, les caractéristiques techniques du stade, inégalées sur le massif, offrent de multiples possibilités d'entraînement et de pratiques pour les clubs mais les capacités actuelles d'enneigement s'avèrent insuffisantes pour une ouverture rapide en particulier en début de saison.

Le projet présenté consiste à ajouter une ligne d'enneigeurs supplémentaires afin d'enneiger le stade plus rapidement (2 jours au lieu des 6 actuels) et plus efficacement en fonction des vents dominants. Il donnera une plus grande efficacité à cet équipement notamment durant les périodes d'enneigement aléatoire.

Pour cette 2^{ème} tranche de travaux, une aide départementale de 510 750 € est sollicitée sur le programme F 244, soit 90 % d'un montant total subventionnable de 567 500 € HT.

- **Matériel de maintenance TSD6**

L'attractivité du site du Lac Blanc a été considérablement renforcée en 2005 avec la construction d'un télésiège débrayable 6 places, unique dans les Vosges.

Cet appareil fonctionne toute l'année, durant la saison hivernale pour la pratique du ski et de mai à octobre pour l'acheminement des VTT pour la piste de descente.

Cette utilisation intensive rend la maintenance et les contrôles de sécurité plus fréquents en particulier pour les organes tels que les pinces, attaches ou autres dispositifs mobiles.

Pour répondre à cette situation et en particulier pour diminuer les frais des intervenants extérieurs, le syndicat mixte en collaboration avec la société d'exploitation Lac Blanc Tonique souhaite acquérir le matériel nécessaire pour être en mesure d'effectuer ces travaux localement.

C'est pourquoi, le syndicat mixte sollicite une aide départementale de 28 437 € sur le programme F244, soit 43,75 % d'un montant total subventionnable de 65 000 € HT.

Le solde est financé par l'exploitant, le syndicat mixte et la communauté de communes.

- **Porte VTT haut débit**

La station du Lac Blanc est devenue depuis 2008 la deuxième station française de VTT grâce au BIKE PARK et à la piste de descente, au Freeride et au Four Cross qui accueillent plus de 15 000 vététistes par an venus du monde entier.

Le succès de ces aménagements est notamment lié à leur desserte facile par le télésiège qui remonte vers le sommet vélos et cyclistes.

Toutefois, le dispositif actuel permet de remonter simultanément deux vélos et deux pilotes, débit largement insuffisant les jours de forte affluence. C'est pourquoi, le syndicat mixte envisage d'augmenter la capacité de montée par l'adjonction d'un nouveau dispositif homologué permettant de doubler la capacité actuelle. Ce dispositif permet des conditions de travail moins pénibles pour le personnel du télésiège sans augmenter les charges d'exploitation.

C'est pourquoi, le syndicat mixte sollicite une aide départementale de 20 250 € sur le programme F243, soit 45 % d'un montant total subventionnable de 45 000 € HT.

- **Fauteuils Tout Terrain**

Pour compléter son offre estivale et rendre l'activité VTT accessible aux personnes à mobilité réduite, le syndicat mixte envisage également l'acquisition de trois fauteuils tout terrain et l'aménagement d'une piste spécifique pour leur évolution.

Ce matériel adapté et homologué sera mis gracieusement à disposition des personnes à mobilité réduite et leur permettra d'utiliser le télésiège pour la montée et d'évoluer sur une piste de descente également adaptée. Il s'agit également là d'un premier pas de cette station vers une labellisation tourisme et handicap.

C'est pourquoi, le syndicat mixte sollicite une aide départementale de 25 405 € sur le programme F 243, soit 63 % d'un montant total subventionnable de 40 325 € HT qui comprend l'acquisition de trois fauteuils (6 775 € l'unité) et des travaux de terrassement.

Le solde est pris en charge par l'Etat et la Région dans le cadre des crédits de la Convention Interrégionale de Massif.

- **Etude économique centre Ecole du Blancrupt**

Le centre école du Blancrupt est situé au Lac Blanc sur le territoire de la commune d'Orbey. Il constitue le centre historique des activités nordiques de la station : ski de fond, randonnée, chiens de traîneaux, raquettes tout comme l'été autour de la randonnée.

Aujourd'hui, il n'est pas épargné par les difficultés liées à l'évolution des activités nordiques ainsi qu'aux prestations proposées.

Une évolution semble indispensable pour conserver à cet établissement, qui joue un rôle majeur sur le site, sa vocation d'accueil grand public pluri saisonnier.

C'est dans cette perspective que le syndicat mixte a confié une mission prospective à la faculté du Sport de Strasbourg - Master Marketing et Gestion du Sport - pour une étude d'impact économique.

Cette première étape permettra de définir les bases d'un projet de restructuration de l'auberge du Blancrupt à partir des besoins identifiés de la clientèle et de l'offre d'hébergement local.

C'est pourquoi, le syndicat mixte sollicite une aide départementale de 11 250 € sur le programme F243, soit 90 % d'un montant total subventionnable de 12 500 € HT.

- **Investissements courants annuels**

Cette opération doit permettre le financement de petites opérations annuelles. Elles concernent le plus souvent le renouvellement du matériel des secouristes, des travaux d'entretien sur les bâtiments, la réparation et la remise en état des motos neige, des investissements récurrents Afin d'éviter une multiplicité de petits dossiers, un crédit global de 10 000 € est alloué sur le programme F244 à chaque syndicat permettant le financement de ces opérations, sur présentation des factures, à hauteur de 50 %, à parité avec la Communauté de Communes.

Pour le Lac Blanc, les investissements s'élèvent au total à 750325 €, pour lesquels une participation départementale de 606 092 € est sollicitée dont 549 187 € sur le programme F244 et 56 905 € sur le programme F243.

Schnepfenried

- ***Neige de production***

L'année 2010 a permis au syndicat mixte d'aménagement des stations de la Vallée de Munster Hautes Vosges de réaliser la première phase de travaux consacrée à l'implantation d'un réseau de neige de culture dont les travaux ont débuté au cours de l'été, pour lesquels une participation départementale totale de 1 168 020 € a été accordée : lors de la séance de la commission permanente du 3 septembre 2010, un montant de 765 830 € a été accordé auquel s'ajoute un montant 402 190 € lors de la séance de la commission permanente du 26 novembre 2010.

Cette première phase de travaux est poursuivie en 2011 par un programme d'opérations complémentaires constituant la deuxième phase qui comprend l'extension du réseau, la mise en place d'enneigeurs et la construction de l'usine à neige.

Pour la phase 2011, une aide départementale de 854 550 € est sollicitée sur le programme F244, soit 81 % d'un montant total subventionnable de 1 055 000 € HT.

- ***Investissements courants annuels***

Cette opération doit permettre le financement de petites opérations annuelles. Elles concernent le plus souvent le renouvellement du matériel des secouristes, des travaux d'entretien sur les bâtiments, la réparation et la remise en état des motos neige, investissements récurrents.... Afin d'éviter une multiplicité de petits dossiers, un crédit global de 10 000 € est alloué sur le programme F244 à chaque syndicat permettant le financement de ces opérations, sur présentation des factures, à hauteur de 50 %, à parité avec la communauté de communes.

Pour le Schnepfenried, les investissements s'élèvent au total à 1 075 000 €, pour lesquels une participation départementale de 864 550 € est sollicitée sur le programme F244.

Markstein

- ***Acquisition d'un engin de damage pour le ski de fond***

Le syndicat Mixte du Markstein Grand Ballon souhaite poursuivre le programme d'investissements destinés à la remise à niveau de ses équipements, afin d'assurer un fonctionnement plus performant de la station du Markstein, notamment en hiver.

Ces actions d'investissement incluent notamment, dans le cadre de l'aménagement de circuits des activités nordiques, le matériel d'entretien. Aussi le programme d'investissement inscrit au budget du syndicat mixte comprend l'acquisition d'un engin de damage et d'entretien des pistes de ski de fond destiné à remplacer l'engin actuel acquis par le syndicat en 1990.

Le montant destiné à cet achat, déduction faite de l'opération de reprise de l'ancienne machine, se monte à 58 800 € HT, pour lequel une participation départementale est sollicitée à hauteur de 52 920 €, soit un financement à 90 %, sur le programme F243.

- ***Investissements courants annuels***

Cette opération doit permettre le financement de petites opérations annuelles. Elles concernent le plus souvent le renouvellement du matériel des secouristes, des travaux d'entretien sur les bâtiments, la réparation et la remise en état des motos neige, petits investissements récurrents Afin d'éviter une multiplicité de petits dossiers, un crédit global de 10 000 € est alloué sur le programme F244 à chaque syndicat permettant le

financement de ces opérations, sur présentation des factures, à hauteur de 50%, à parité avec la communauté de communes.

Pour le Markstein, les investissements s'élèvent au total à 78 800 €, pour lesquels une participation départementale de 62 920 € est sollicitée dont 52 920 sur le programme F243 et 10 000 € sur le programme F244.

L'ensemble des opérations pour lesquelles l'inscription des crédits de paiement est sollicitée est synthétisé dans le tableau ci-dessous :

Sites	Opérations	Coût HT €	AP F243 €	AP F244 €
LAC BLANC	Neige de production stade de slalom	567 500		510 750
	Matériel de maintenance TSD6	65 000		28 437
	Porte VTT haut débit	45 000	20 250	
	Fauteuils Tout Terrain	40 325	25 405	
	Etude économique Blancrupt	12 500	11 250	
	Investissements courants annuels	20 000		10 000
	Total Lac Blanc	750 325	56 905	549 187
SCHNEPFENRIED	Neige de production 2 ^{ème} phase	1 055 000		854 550
	Investissements courants annuels	20 000		10 000
	Total Schnepfenried	1 075 000		864 550
MARKSTEIN	Acquisition engin de damage SF	58 800	52 920	
	Investissements courants annuels	20 000		10 000
	Total Markstein	78 800	52 920	10 000
	TOTAL GENERAL	1 904 125	109 825	1 423 737

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'accorder des subventions d'un montant total de :
 - 56 905 € sur un montant subventionnable de 97 825 € au syndicat mixte d'aménagement du site du Lac Blanc pour les opérations détaillées dans le tableau ci-dessus et de l'imputer sur l'AP contrat 2009 restant disponibles, programme F243, chapitre 204, fonction 94, nature 20415,
 - 549 187 € sur un montant subventionnable de 652 500 € au syndicat mixte d'aménagement du site du Lac Blanc pour les opérations détaillées dans le tableau ci-dessus et de l'imputer sur l'AP N°1/2011, programme F244, chapitre 204, fonction 94, nature 20415,
- d'accorder deux subventions d'un montant total de 864 550 € sur un montant subventionnable de 1 075 000 € au syndicat mixte pour l'aménagement des stations de la vallée de Munster Hautes Vosges, concernant le site du Schnepfenried, pour les opérations détaillées dans le tableau ci-dessus et de l'imputer sur l'AP N°1/2011, programme F244, chapitre 204, fonction 94, nature 20415,
- d'accorder des subventions d'un montant total de :
 - 52 920 € sur un montant subventionnable de 58 800 € au syndicat mixte pour l'aménagement du massif du Markstein Grand Ballon, concernant le site du Markstein, pour les opérations détaillées dans le tableau ci-dessus, et de l'imputer sur l'AP contrat 2009, programme F243, chapitre 204, fonction 94, nature 20415,

- 10 000 € sur un montant subventionnable de 20 000 € au syndicat mixte pour l'aménagement du massif du Markstein Grand Ballon, concernant le site du Markstein, pour les opérations détaillées dans le tableau ci-dessus, et de l'imputer sur l'AP N° 1/2011, programme F244, chapitre 204, fonction 94, nature 20415,

➤ d'autoriser le versement de ces montants aux collectivités concernées.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small 'u' and 'n' visible below the vertical line.

Charles BUTTNER